



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-de-Marne



Créteil, le 1er octobre 2018

Madame Drame
3, rue des Goujons
94140 Alfortville

**ASH2 - 1^{er} et 2nd degré
du Val-de-Marne
Commission
Départementale
d'Orientation vers les
Enseignements Adaptés
du Second Degré**

Vice-Président
Sébastien Mounié

Secrétariat
Paula Calheiros
Téléphone
01 45 17 60 36
Télécopie
01 45 17 60 99

Mél.
Ce.cdo94@ac-creteil.fr

Immeuble le Saint-Simon
68, av. du général
de Gaulle
94011 Créteil cedex

Madame,

Je vous informe que votre enfant Salimata Sakho né(e) le 19 août 2005 est affecté(e) en classe de 5ème SEGPA à compter du 1er octobre 2018 dans l'établissement ci-dessous :

Collège Nicolas de Staël
81, rue Victor Hugo
94700 Maisons-Alfort
Tél. : 01 43 75 03 28

Je vous invite à vous mettre en rapport avec cet établissement dès réception de ce courrier.

A défaut, votre enfant serait considéré comme démissionnaire et perdrat le bénéfice de cette affectation, la place qui lui est proposée serait alors libérée.

Je vous prie d'agrérer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services de
l'éducation nationale du Val-de-Marne,

Guylène Mouquet-Burin